



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2015

Ordre du jour :

Entrevue avec le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur:
- les nouveaux PIC Niger et Laos
- la commission de partenariat avec le Sénégal
- l'aide humanitaire
- la préparation du sommet Post-2015

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. André Bauler, remplaçant de M. Gusty Graas, M. Gilles Baum, remplaçant de Mme Lydie Polfer, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Cécile Hemmen, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Marcel Oberweis, remplaçant de M. Claude Wiseler, M. Marc Spautz

M. Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
Mme Martine Schommer, Directeur de la Coopération

M. Jean-Paul Bever, Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler

M. Claude Turmes, membre du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

Entrevue avec le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur:
- les nouveaux PIC Niger et Laos
- la commission de partenariat avec le Sénégal
- l'aide humanitaire
- la préparation du sommet Post-2015

- Les nouveaux PIC Niger et Laos

Niger

Le Luxembourg entretient des relations avec le Niger depuis 1989. Le premier accord-cadre fut signé en 1995, le deuxième en 2002.

En 2016, le Niger organisera les élections législatives, ainsi que le 1^{er} tour des présidentielles en février, le deuxième tour des présidentielles en mars, ainsi que les élections locales et régionales au mois de mai, ce qui pourrait provoquer des remous politiques.

Le Niger se trouve dans une zone géographique sensible aux confins de la région du Sahel où sévit le groupe terroriste Boko Haram. Ceci a contraint le pays à faire preuve d'activisme dans la lutte contre le terrorisme.

Le 2^e PIC (Programme indicatif de coopération) avait une enveloppe totale de 70 millions d'euros et couvrait la période 2008-2012, suivie d'une rallonge jusqu'en 2015.

Le nouveau PIC (2016-2020) aura une enveloppe de 67 millions d'euros, dont 13 millions d'euros issus du 2^e PIC et sera signé en marge de la Conférence de New York en septembre 2015. Il s'inscrit dans la continuité des PIC précédents et met l'accent sur la croissance inclusive, le développement social, la gestion durable des ressources naturelles, la bonne gouvernance et la sécurité. Il s'alignera sur le plan quinquennal national de développement et aussi sur la stratégie de développement durable et de croissance inclusive du Niger jusqu'en 2035.

Le PIC se concentrera sur trois domaines prioritaires :

- L'éducation et la formation professionnelle et technique : améliorer la qualité de l'éducation de base et augmenter l'offre de la formation professionnelle afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes.
- Le développement rural : promouvoir le développement agricole durable.
- L'eau et l'assainissement (en coopération avec le Danemark) : garantir un meilleur accès à l'eau et une meilleure qualité de l'eau.

Les thèmes transversaux du PIC sont la bonne gouvernance, l'environnement et le changement climatique, la jeunesse en milieu rural, le transfert des compétences dans le cadre de la décentralisation, ainsi que la coordination entre les différents acteurs de la coopération.

Les projets dans le cadre du nouveau PIC seront développés autour des zones géographiques de Dosso (éducation et développement rural), Diffa et Zinder (eau, assainissement).

Le Niger, qui se trouve en 187^e position du classement selon l'indice de développement humain, a des besoins énormes et dispose de capacités limitées, d'où l'importance du maintien de la coopération.

Discussion

- Le Ministre précise que la dimension de genre est intégrée dans tous les projets bilatéraux et multilatéraux de manière transversale.

- Les aspects relatifs à la croissance et à l'indépendance économique sont discutés dans le cadre de la commission de partenariat afin d'aligner l'aide au développement à la stratégie nationale du Niger. Dans ce contexte, le Luxembourg met un point d'honneur à ce que les efforts économiques aient des retombées positives sur la croissance du pays partenaire. Le nouveau PIC se base sur l'évaluation du PIC précédent et propose des projets orientés vers l'apport de résultats concrets sur le terrain.
- La Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE s'emploie à faire en sorte que la cohérence des politiques soit mise en œuvre dans tous les départements ministériels. Ainsi, l'ancien ministre français Jean-Louis Borloo présentera son plan d'électrification de l'Afrique au prochain Conseil sur l'énergie, auquel participera également le ministre luxembourgeois de la coopération au développement.
- Le Ministre met en avant l'importance du lien existant entre le développement et le changement climatique, ce qui confère une résonance particulière à la Conférence de Paris en décembre 2015. Le département de la coopération au développement du Ministère des Affaires étrangères et européennes suit de près les négociations avec les Etats-Unis sur le TTIP dans le cadre du groupe interministériel étant donné que les volets de l'agriculture et du développement rural seront aussi touchés par les retombées du TTIP. En effet, à côté du fléau du changement climatique, le TTIP est un sujet qu'il y a lieu de suivre de près et le suivi permettra de dépasser les craintes qui existent autour de l'accord TTIP et d'en discuter à plusieurs niveaux. Le ministre estime que les négociations semblent sur le bon chemin et que des initiatives adéquates ont été entreprises afin de contrer les critiques.
- Le Président de la commission ajoute que les peurs autour du TTIP sont comparables à celles qui existaient au moment des négociations sur les APE (Accords de partenariat économique). Ces dernières étaient fondées car au début les accords APE se basaient uniquement sur l'aspect commercial et ce n'est qu'au bout de quelques années que la dimension de l'aide au développement y fut intégrée. D'où l'importance du suivi des négociations sur le TTIP de la part des ONG. Par ailleurs, il y a lieu de considérer également le point de vue d'une partie des pays en développement qui souhaitent se développer de telle sorte qu'ils puissent intégrer le marché mondial. L'émancipation de ces pays est importante et il faut essayer de trouver un équilibre qui convienne à toutes les parties.

Un membre de la commission remarque que la grande différence entre les négociations sur les APE et TTIP réside dans le fait que les pays africains ne sont pas partie prenante du TTIP, mais partie tierce et en subiront les dommages collatéraux. De même, une fois l'accord TTIP conclu définitivement, il ne pourra plus être renégocié, d'où l'importance d'avoir une discussion approfondie.

Laos

Le Laos est un pays partenaire depuis 1997. Le 1^{er} PIC fut signé en 2003. Le PIC actuel viendra à terme fin décembre 2015.

Le 4^e PIC couvrira la période 2016-2020 et accompagnera le 8^e plan de développement national du Laos. Parallèlement, la programmation conjointe de la Commission européenne couvrira la même période.

Le but reste de réduire la pauvreté et de rejoindre le seuil des pays à revenu moyen d'ici 2020.

Le 3^e PIC (2011-2015) s'était surtout articulé autour de quelques secteurs :

- la santé (50% de l'enveloppe budgétaire)
- le développement (25%)
- la formation professionnelle et le tourisme (12,5 %)
- la gouvernance et l'Etat de droit (12,5%)

Le 4^e PIC a comme but d'améliorer l'efficacité de l'aide. Des tables rondes réunissant les principaux acteurs (donateurs, société civile, agences des Nations Unies) sont régulièrement organisées pour procéder à des évaluations et afin de discuter des programmes. La prochaine table ronde aura lieu en novembre 2015. La dernière date de 2013 et avait abouti à l'adoption de seize recommandations pour faciliter la mise en œuvre des projets.

Le 4^e PIC s'inscrit dans la continuité et la recherche de synergies avec les ONG, promeut la cohérence des politiques, s'engage pour l'égalité des genres et dans la lutte contre le changement climatique.

L'enveloppe budgétaire est dotée de 60 millions d'euros.

A côté de la commission de partenariat, le Luxembourg entretient un dialogue politique avec le Laos et a fait part de son inquiétude face à la disparition d'un militant des droits sociaux, au non respect des Droits de l'Homme et à la déforestation au Laos.

Discussion

- Une partie de l'aide en provenance du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) est utilisée pour le programme de déminage. Lors d'une récente visite d'une délégation laotienne à la Chambre des Députés, les représentants de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'immigration avaient regretté que le Laos n'ait pas encore signé le traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel. La délégation laotienne avait expliqué qu'il y avait encore beaucoup d'engins explosifs américains sur leur territoire, surtout des bombes à sous-munitions, et que pour cette raison ils avaient préféré adhérer au traité d'Oslo.
- Un membre de la commission soulève le nombre d'incendies qui sont provoqués sur le territoire asiatique pour planter des palmiers à huile et en extraire l'huile de palme.

Sénégal

La 11^e commission de partenariat vient de se conclure. Elle a principalement eu comme but d'évaluer le 3^e PIC couvrant la période 2012-2016 et de reconduire ce PIC jusqu'en 2018 afin de pouvoir atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ce PIC.

Le 3^e PIC soutient différents programmes :

- Santé et sécurité sociale : mise en place d'un système de sécurité sociale dans différentes régions et recrutement de personnel de santé.
- Formation professionnelle et insertion : une loi a été adoptée et un plan stratégique a été mis en place concernant l'orientation en matière de formation professionnelle.
- Infrastructures : des problèmes techniques sont apparus pendant la réalisation de projets dans le cadre du 2^e PIC qui sont en train d'être résolus dans le cadre du 3^e PIC.
- Décentralisation et bonne gouvernance : le projet concernant la gestion des ordures ménagères représente un grand défi.

- Eau et assainissement de l'eau : le projet est réalisé en coopération avec la Belgique, qui en reprendra la conduite prochainement.
- Programme d'appui à l'exécution nationale : après une première année de test, le Luxembourg a décidé de poursuivre son assistance technique.

Une revue à mi-parcours du 3^e PIC sera réalisée en 2016.

La présence de trois ministres sénégalais à l'occasion de la Commission de partenariat a permis de faciliter les contacts avec le Ministre des Finances, le Ministre du Travail et de l'Economie solidaire, l'administration de la gestion de l'eau, la Chambre de Commerce, le Cercle des ONG, la SEO, l'Institut de formation du bâtiment, le CNFPC et Luxembourg for Finance.

Discussion

- Le Président de la commission complète l'exposé du Ministre par quelques remarques suite à l'entrevue de sa commission avec une délégation du Sénégal :
 - La délégation sénégalaise a apprécié le programme varié qu'ils ont eu au Luxembourg et qui leur a permis de diversifier leurs relations.
 - Le programme d'appui à l'exécution nationale est une voie intéressante et dans l'esprit de coopération.
 - La crise de l'Ebola a démontré que les pays bénéficiant d'un système de santé solide ont pu la surmonter, d'où l'importance de l'appui dans ce secteur.
- Concernant les projets Sud – Sud, le Ministre explique que le Luxembourg a facilité le lancement d'une telle coopération entre le Cap Vert et le Brésil en matière de formation professionnelle.

Préparation du sommet post-2015

Le financement des objectifs du développement durable (ODD) a été retenu dans l'accord d'Addis Abeba.

Après deux ans de négociations, la Conférence de New York (25-27 septembre) permettra l'adoption des 17 ODD et de faire passer les messages des chefs d'Etat.

L'agenda 2030 met en place 17 objectifs et 169 cibles dans de but principal d'éradiquer la pauvreté et de lutter contre le changement climatique. Le document à caractère universel définit trois grandes dimensions : l'économie, le social et l'environnement. Il va au-delà du schéma de coopération Nord – Sud et promeut aussi les liens Sud – Sud dans le sens d'une responsabilisation des pays en développement et développés.

Le préambule définit cinq thèmes, les « 5P » : population, planète, prospérité, paix et partenariat.

La déclaration politique présente la vision pour un monde plus libre et plus juste à travers davantage de solidarité et d'inclusion dans un environnement durable et responsable.

Les pays ont été définis en plusieurs nouvelles catégories pour mieux prendre en considération les différents niveaux de développement.

Pour l'UE, il était important d'avoir un texte reflétant la position commune de l'UE qui avait insisté sur la dimension sociale.

La mise en œuvre prévoit la conclusion de partenariats aussi bien pour le volet du financement que pour le celui relatif à la réalisation des objectifs. Un cadre de suivi et de révision est également défini sur base de plusieurs indicateurs qui seront définis en mars 2016 par la commission des statistiques des Nations Unies. La première revue dans le cadre du forum politique de haut niveau est prévue en 2019.

La position luxembourgeoise s'est avant tout basée sur la protection sociale et le rôle important de la société civile dans le domaine de l'aide au développement.

L'article 43 réitère la volonté des pays donateurs d'atteindre le seuil de l'APD (Aide publique au développement) de 0,7% du RNB en faveur des pays en développement et de 0,15-0,20% du RNB en faveur des pays moins développés.

La délégation luxembourgeoise sera composée du Premier Ministre, de la Ministre de l'Environnement, du Ministre de la Coopération et de l'Aide humanitaire, de la Directrice du Cercle des ONG et de représentants de Concord (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement).

Discussion

- Un membre de la commission fait référence à l'accapement des terres dans les pays en développement et aux dangers que cela représente pour l'économie de ces pays. Il fait remarquer que l'âge moyen en Afrique est de 20 ans, alors qu'en Europe il est de 40 ans, ce qui poussera les jeunes Africains vers notre continent s'ils n'ont pas de perspective dans leur propre pays.
- Le Ministre précise que le volet de l'accapement des terres en lien avec les biocarburants a été discuté dans le cadre de la réunion informelle ensemble avec le ministre de l'énergie.
- L'évaluation des Objectifs du Millénaire, ainsi que les nouveaux ODD sont repris dans un document de la Commission européenne qui sera transmis aux membres de la commission. Il ressort du document que quatre des huit objectifs ont été atteints.
- La forte croissance démographique des pays en développement représente un problème pour l'essor économique étant donné que le haut pourcentage des jeunes requiert une adaptation permanente des infrastructures dont le financement est issu de la croissance économique.

Aide humanitaire

Ce point sera traité dans une autre réunion.

Burkina Faso

Le Ministre informe les membres de la commission sur les derniers événements qui ont eu lieu au Burkina Faso.

Le Président de la transition a été renversé par un putsch et se trouve en exil en Côte d'Ivoire.

Selon les dernières nouvelles, les frontières devraient être bientôt fermées. L'UE a condamné cet acte.

De nombreuses ONG luxembourgeoises sont actives dans le pays. Le gouvernement luxembourgeois n'a pas l'intention de se retirer de l'aide humanitaire mais recommande aux personnes sur place de respecter les règles de sécurité qui leur sont communiquées par le Ministère des Affaires étrangères et précise que les émeutes qui ont lieu ne s'adressent pas à la présence internationale sur le territoire.

Selon des informations du Ministère des Affaires étrangères 30 à 40 ressortissants luxembourgeois se trouveraient sur place.

L'ambassade sur place a une liste de toutes les personnes, ressortissants luxembourgeois et salariés des agences et ONG luxembourgeoises se trouvant dans le pays. Les instructions se réfèrent au confinement et à l'attente d'instructions de la part de l'ambassade. Un réseau radio spécial des ambassades a été mis en place pour garantir l'indépendance si la situation s'aggravait.

Le représentant spécial des Nations Unies se trouvait par hasard sur place et a pu avoir un premier échange avec le général Diendéré, chef des putschistes, afin de faire libérer les otages et de clarifier les intentions des putschistes.

Luxembourg, le 23 octobre 2015

La Secrétaire-administratrice,
Tania Tennina

Le Président,
Marc Angel